

MAINTIEN DE L'ORDRE

Cœur de métier ?

Comment prétendre être recentrés sur leur mission première quand les CRS sont figés sur des dispositifs pour lesquels les autres forces ne participent pas à la même hauteur ?

- ➔ Des RD qui ne suivent pas IMMÉDIATEMENT les enchaînements de 3 nuits...
- ➔ De la formation pendant les vacances, histoire de mettre un peu plus de PÉNIBILITÉ pour les personnels engagés...

DCCRS ?
UCFM ?
PP ?
MINISTRE ?

Il est plus que temps que les CRS soient employés pour CE À QUOI ILS SONT FORMÉS !



UNITÉS SGP
POLICE
FSMI FO

100% Gradés, Gardiens, Policiers Adjoints, PATS

19-04-2021

Paris, le 16 Avril 2021

163, avenue de GALLIENI
93170 BAGNOLET

Madame Pascale REGNAULT-DUBOIS

Directrice Centrale des C.R.S.
Ministère de l'intérieur
Place BEAUVAU
PARIS 75008

Madame la Directrice,

Chaque jour de l'année, une enveloppe d'unités CRS est dédiée à l'emploi parisien. Fut un temps où ces unités étaient employées sur une variété de missions qui rendaient supportables les contraintes, car le plus souvent cela dépendait de recentrage de ces unités sur le cœur de métier, à savoir le maintien de l'ordre.

Depuis quelques années maintenant, les personnels de ces unités ont vu ce schéma d'emploi se modifier au point maintenant de n'être consacrés qu'à tenir des missions « de servitude ».

Pour prendre le seul exemple de la mission « bouclage Élysée », cette mission est passée d'une force en 2018 à aujourd'hui 3 unités H24.

La répétition de ces missions amène inéluctablement une forme d'épuisement psychologique parmi les effectifs.

Le caractère « routinier » de ces missions amène incompréhension parmi les fonctionnaires qui sont une réserve générale d'intervention partout ailleurs sur le territoire sauf à Paris.

Dans le même temps, les missions de maintien de l'ordre qui devraient ou au moins pourraient leur être assignées sont désormais tenues par d'autres forces, qu'elles soient issues de la Gendarmerie Nationale ou de la Préfecture de Police.

La sensibilité de la mission n'est pas à remettre en cause et personne ne doute qu'au vu des prochaines échéances électorales cette mission s'inscrira dans le temps.

Il n'en demeure pas moins qu'il nous semble nécessaire qu'à minima toutes les forces participent au bon déroulement de cette mission et que les CRS pour la partie qui leur incombe, y apportent leur contribution.

Je ne suis pas sans ignorer que ces arbitrages sortent du seul champ de votre compétence mais je ne doute pas un instant de votre total engagement à défendre les personnels placés sous votre autorité.

Au titre des solutions à apporter, je me permets de rappeler qu'une unité dédiée initialement à l'enveloppe parisienne a été détournée pour être engagée sur Calais.

Rien que le retour de cette unité permettrait sans aucun doute aux services responsables de l'emploi CRS de dégager quelques facilités de gestion.

Au titre des contraintes supportées par les personnels, je me permettrai d'attirer votre attention sur le fait que souvent, à l'issue du cycle de trois nuits sur la mission « Bouclage Élysée », les personnels ne bénéficient pas immédiatement de leur RD et doivent attendre quelques jours pour pouvoir enfin récupérer.

Je ne suis pas sans savoir non plus, que ce RD différé l'est souvent, à l'initiative de la compagnie, aux fins d'organisation des relèves de personnel.

Je me permets également de réitérer ma demande de surseoir aux actions de formation sur une mission encore classifiée « MO » et qui pour ce faire génère un peu plus encore de fatigue pour les fonctionnaires sur les nombreux points à tenir.

Loin de formaliser ici une opposition à la formation en déplacement, garante du maintien de notre savoir faire, nombre d'unités parviennent à tenir leurs objectifs sans exposer leur personnel à plus de fatigue.

Si je me permets de venir vous exprimer ainsi le ressenti des personnels CRS engagés sur Paris c'est que la répartition de la « charge missionnelle » est très concurrentielle et qu'à l'heure ou je vous écris, nombre de personnels CRS sont inquiets quand à leur devenir.

Connaissant l'intérêt que vous portez aux conditions de travail des personnels placés sous votre autorité et à votre volonté de recentrer les CRS sur leur coeur de métier, Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Alain VASTEL
Secrétaire National CRS
UNITÉ SGP POLICE-FO

